

CONSEIL COMMUNAL DE BAVOIS



CONVOCATION

Mardi 12 juin 2018 / 20h15 / Grande salle de Bavois

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2017
3. Communications de la Municipalité / du bureau / des commissions
4. Nomination du bureau
5. Gestion de l'année 2017
6. Comptes 2017
7. Règlement communal des émoluments en matière de police des constructions et d'aménagement du territoire
8. Propositions individuelles
 - 8.1 Interpellation de Mme Nicole Oulevay (parc éolien)
9. Divers

Extrait de l'article 49 du règlement du Conseil communal de Bavois :

Chaque membre du conseil est tenu de se rendre à l'assemblée lorsqu'il est régulièrement convoqué. Les membres du conseil qui, en dépit d'un avertissement, négligeraient leur devoir de prendre part aux séances, peuvent être frappés par le bureau d'une amende dans la compétence municipale.

Bavois, le 31 mai 2018



Norbert Oulevay
Président



Arianna Karlen
Secrétaire